

COMMUNIQUE

Le 21 juillet 2011

La société Thales a sollicité l'assistance d'un Prestataire de Services d'Investissements pour les besoins de la réalisation de certains des objectifs de son Programme de Rachat d'Actions tel qu'autorisé par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires en date du 18 mai 2011.

Aux termes d'un Contrat conclu en date du 24 mai 2011, le Prestataire de Services d'Investissements s'est engagé à vendre à Thales qui s'est obligé à les acquérir, à l'échéance, une certaine quantité d'actions Thales, dans la limite de 21,4 millions d'euros, à un cours moyen déterminé de manière objective et indépendante par le marché pendant la durée du Contrat et ne pouvant en toute hypothèse excéder le prix maximum d'achat tel qu'arrêté par l'assemblée générale mixte des actionnaires en date du 18 mai 2011.

Au terme de la période d'acquisition, Thales a acquis 740 650 titres Thales en date du 21 juillet 2011 à un cours moyen de 28,877 €.

Ces actions sont intégralement affectées aux fins de couvrir la mise en œuvre d'opération d'actionnariat salarié dans le cadre plan d'épargne entreprise.